

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **21 (1885)**

Heft 18

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

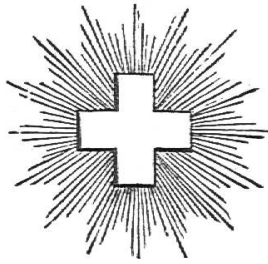
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

15 SEPTEMBRE 1885.

XXI^e Année.

N^o 18.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Coup d'œil sur les Pédagogues et les Ecrivains pédagogiques de la Suisse allemande. — Assemblée des instituteurs des sourds-muets de la Suisse. — Chronique fribourgeoise. — Chronique italienne. — Nécrologie neuchâtelaise. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Rectification. — Partie pratique : Français. Leçon de choses. Dictée. Mathématiques.

COUP D'ŒIL

SUR LES

Pédagogues et les Ecrivains pédagogiques de la Suisse allemande.

La Suisse française et la Suisse allemande elle-même semblent ne pas se douter du mouvement pédagogique qui se fait dans cette dernière. Traités de pédagogie théoriques, ouvrages didactiques, revues et feuilles scolaires, tout cela forme un petit monde. Que serait-ce, si l'on y soignait les grammaires et les *Lesebücher*, dont chaque année voit malheureusement éclore une nouvelle moisson. Je dis malheureusement, car pour la plupart du temps, les grammaires, avec toute leur prétention à la nouveauté, ne sont que des redites et les livres de lecture, des compilations insuffisantes ou des amalgames d'études disparates qui font l'effet de kaléidoscopes scolaires.

Mais ce n'est pas de ces ombres au tableau de la pédagogie suisse qu'il sera question dans cet aperçu. C'est, au contraire,

du côté réjouissant et lumineux de notre vie intellectuelle que nous donnons ici une esquisse rapide.

Aucun ami véritable de l'instruction publique ne s'étonnera de nous voir placer en tête de la littérature pédagogique, tout comme de l'activité scolaire dans la Suisse germanique, les noms de Ruegg, Largiader et Wettstein.

M. Ruegg, zuricois de naissance, mais établi depuis bien des années dans le canton de Berne, soit comme directeur de l'Ecole normale, soit comme professeur de pédagogie à l'Université, est auteur d'un traité de pédagogie qui se distingue par une marche méthodique et la justesse des aperçus.

Il en est de même de quelques-uns des ouvrages que M. Ruegg a publiés sur des parties spéciales et auxquelles on a fait l'honneur de traductions ou d'imitations dans la Suisse française. Ce n'est pas que toutes ces reproductions soient également heureuses. Il en est qui pèchent par la méthode, d'autres par le mauvais français, le *français fédéral* des traducteurs. Rien de plus triste en fait d'enseignement que des importations maladroitement, et, bien que la *pédagogie en principe soit une*, il est telle chose qui convient aux Allemands et ne va pas aux Français, et *vice-versa*.

M. Largiader, né Grison, et de langue romanche, est connu surtout par sa *Volkskunde*, livre remarquable par les vues pratiques et l'expérience de l'enseignement qu'il révèle. Comme directeur de l'Ecole normale à Coire, plus tard à St-Gall, M. Largiader a exercé aussi une certaine influence sur les esprits, à laquelle a coupé court son appel à la direction d'une école normale dans l'Alsace, soumise au gouvernement de Berlin.

M. Wettstein, zuricois comme M. Ruegg, directeur de l'Ecole normale de Kussnacht, a acquis une grande notoriété par ses ouvrages de géographie qui lui ont valu, à la suite de l'Exposition scolaire de Paris, le titre honorifique d'officier de l'instruction publique en France.

Le grand ouvrage que, de concert avec plusieurs collaborateurs, il a fait paraître sur l'Exposition scolaire suisse de 1883, est un autre témoignage de l'activité intellectuelle du pédagogue zuricois.

Les trois hommes d'école dont nous parlons ont marqué par les services rendus à l'association des instituteurs suisses, le *Lehrerverein*. Deux d'entre-eux, MM. Wettstein et Ruegg, sont encore aujourd'hui les rédacteurs en chef de la feuille qui sert d'organe à cette société.

La tendance de ces éducateurs est plus ou moins celle de la morale indépendante et du positivisme qui met l'intelligence au-dessus du Gemüth. Mais chez M. Wettstein, on trouve avec plaisir un respect des convictions d'autrui et de la liberté d'enseignement qui n'existe pas au même degré chez tous les positivistes.

La manie de l'uniformité dégénère chez plus d'un en un exclusivisme autoritaire et illibéral au suprême degré. Les écoles privées ont cependant leur bon côté. Soit au point de vue de la liberté religieuse, soit à celui de la liberté d'enseignement, elles ont droit à l'existence. Que ces écoles soient animées souvent d'un esprit mesquin de caste, d'un esprit de secte étroit, nous n'y contredisons pas. Mais si on voulait supprimer tout ce qui est sujet à l'abus, on supprimerait l'humanité elle-même. Les écoles privées devraient être conservées, ne fut-ce que pour faire une concurrence utile aux établissements officiels. Que de fois n'a-t-on pas vu, au siècle dernier et même au courant du siècle actuel, le salut de l'enseignement public avec l'émancipation de la routine sortir des écoles privées, des institutions dirigées par des particuliers comme Basedow, Rochow, Planta, Pestalozzi lui-même, et Fellenberg.

Des idées bien différentes règnent dans la Suisse allemande, où les adversaires de l'enseignement privé ne voient que les mauvais côtés de l'enseignement libre et ne trouvent de salut que dans l'omnipotence de l'État. Parmi ces champions de l'enseignement officiel, figure notre collègue et ami, M. Gunzinger, directeur de l'École normale de Soleure, avantageusement connu dans le monde pédagogique par la publication du *Fortbildungsschule* (feuille de l'élève de l'école complémentaire). Ce recueil qui est périodique et paraît dix fois pendant l'hiver, est introduit dans toutes les écoles comme livre de lecture, qu'il remplace agréablement et utilement par le piquant de son contenu, la variété des articles, roulant sur toutes les branches de l'enseignement et, comme disait Pic de la Mirandole, sur plusieurs choses encore. Des gravures sur bois, intercalées dans le texte, et des portraits de pédagogues ou d'hommes politiques, morts ou vivants, ajoutent à l'agrément des matières. La biographie des hommes politiques lui donne souvent un cachet d'actualité parfois un peu prononcé. Nous ne donnerions pas Pierre Ochs pour un modèle à la jeunesse suisse.

(A suivre). A. DAGUET.

Assemblée des instituteurs des sourds-muets de la Suisse.

La Société des sourds-muets a tenu à Aarau ses assises, le 11 mai. La réunion comptait 15 membres; tous les établissements de la Suisse allemande étaient représentés. Dans la matinée du 11, la Société se transporta de l'hôtel du Sauvage, où elle avait été convoquée, au Lindenhof, l'asile des sourds-muets, situé dans le voisinage d'une odoriférante forêt de sapins. A la vue de ces hôtes sympathiques, la joie se peignit sur les traits des jeunes sourds-muets. Des travaux divers, exécutés par les élèves des deux sexes étaient exposés avec goût. On procéda ensuite à des exercices et leçons qui intéressèrent beaucoup les assistants. A cet égard, on

distinguait trois classes d'élèves. La classe inférieure nommait les objets et écrivait les noms au tableau. Une classe plus élevée classait les objets. La troisième se livrait à la description d'objets, faite en réponse aux questions qui étaient posées aux élèves. Les exercices de calcul suivirent ces leçons de choses et réussirent aussi bien que possible, vu la difficulté de ces exercices pour les déshérités de la voix et de l'ouïe.

Après une courte interruption, pendant laquelle des rafraîchissements furent offerts aux assistants, les exercices recommencèrent par l'explication de l'hymne : *Saint-Esprit descendez en nous*, qui réussit à merveille. On trouva cependant dans la discussion qui suivit, qu'il ne fallait pas trop demander des élèves et vouloir tout tirer de leur fonds.

Dans une séance de relevée, la Société a discuté et adopté à l'unanimité les 6 articles ou postulats fondamentaux suivants, posés au Congrès des instituteurs de sourds-muets à Berlin :

1. La fréquentation de l'école doit être rendue obligatoire pour les sourds-muets à partir de l'âge de 5 ans.
2. Cette fréquentation doit être de 8 ans.
3. Le maximum des élèves pour une classe à un maître doit être circonscrit à 10.
4. Pour la classe d'articulation il est à désirer qu'il y ait plus d'un maître.
5. Les enfants faibles d'esprit doivent être séparés des autres ; ils recevront un enseignement proportionné à leur capacité et à leur développement et par conséquent, inférieur à celui des autres élèves mieux doués.
6. Les instituteurs des sourds-muets doivent recevoir une éducation uniforme et solide.

Bien qu'il soit à prévoir que ces postulats ne seront pas de longtemps réalisés, il a été entendu qu'on ne cesserait de travailler à leur réalisation sans se décourager d'après la maxime :

Labor improbus omnia vincit

L'effort persévérant triomphe des obstacles.

A. D.

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE

Nous parlons rarement de Fribourg ; nous avons nos raisons pour cela ; nous les dirons un jour. Mais on y parle en ce moment de deux choses qui ont un intérêt particulier pour nous : la guerre au patois et la fondation d'une université catholique.

C'est dans l'assemblée générale de la Société fribourgeoise, à Estavayer, qu'a été traitée la question du patois, considéré comme l'ennemi de la culture intellectuelle et le grand obstacle au progrès par quelques orateurs ; il a été défendu par d'autres. Nous pensons consacrer à cette question du patois roman une étude spéciale, qui sera, nous le disons d'entrée, un plaidoyer en faveur

de cet idiome vulgaire, dans le sens de celui que publiait, il y a plus de quarante ans, l'auteur de ces lignes dans l'*Emulation*, en réponse aux détracteurs que le patois rencontrait déjà à cette époque dans la sphère officielle.

La question d'une haute école catholique (université ou académie, peu importe) n'est pas neuve non plus dans le canton de Fribourg. C'est même la troisième fois qu'elle se pose. Le Père Girard, son savant ami Fontaine et Jean de Montenach, le révolutionnaire de 1798, devenu le restaurateur du patriciat en 1814, songeaient à une création de ce genre en 1816. Mais l'académie que ces trois progressistes méditaient, avait, aux yeux de certain parti, le tort immense d'empêcher le rappel des Jésuites, que ce parti réussit à faire voter, en 1818, par le Grand Conseil, malgré l'opposition de six conseillers d'Etat et de quarante-neuf membres du conseil souverain.

La seconde fois qu'il fut question d'une haute école catholique, ce fut lorsque la fermeture en France et en Belgique eût jeté sur le sol fribourgeois un grand nombre de jeunes écoliers et de maîtres français, avec des émigrés légitimistes de distinction, tels que des Blacas, Saint-Victor, O. Mahony, le célèbre mathématicien Cauchy. On songeait à fixer ce dernier à Fribourg; mais M. Cauchy rentra en France, dont l'avait éloigné un refus de serment, et le second projet échoua comme le premier.

La haute école projetée aujourd'hui ouvrirait, si l'on en croit le *Journal de Rome*, de belles perspectives à la ville de la Sarine, mieux placée, dit-il, que Lucerne, « ville d'étrangers, » pour recevoir la jeunesse catholique, et en position d'unir le sérieux des Allemands avec la grâce et la vivacité françaises. Mais on compte sans les universités catholiques de France et de Belgique. On compte sans les lois françaises et belges pour la collation des grades. Au surplus, le canton de Fribourg étant assez bas placé dans les examens de recrues, il semblerait naturel que l'on s'occupât davantage de l'instruction élémentaire. L'enseignement supérieur n'a jamais fait défaut au canton de Sarine et Broie. La terre qui a vu naître l'historien Guillimann, l'helléniste Génoz, le diplomate Tercier, le Père Girard, et tant d'autres esprits distingués plus rapprochés de nous, n'a jamais manqué de savants et de lettrés. Ce qui manque encore le plus, et ce qui lui a toujours le plus manqué, c'est l'enseignement populaire.

Deux hommes, deux prêtres hors ligne, qu'on n'admira jamais assez, Girard et son ami Fontaine, par des efforts et des travaux incessants de plus d'un demi-siècle, étaient parvenus à donner un grand élan à l'instruction populaire. Tout cela est tombé en 1823. Plus tard, le parti radical a fait un nouvel effort, qui n'a eu qu'un succès passager. Le régime réparateur de 1857 ne paraît pas avoir été plus heureux, et cependant on ne peut refuser au corps enseignant actuel de la bonne volonté et une activité louable, dont témoignent les conférences générales et de district. En voici un exemple entre cent. La conférence des instituteurs

du district de la Sarine a discuté en juin la question de l'éducation professionnelle. Trente-quatre régents ont traité la question et leurs travaux réunis forment un volume de 315 pages in-4°. Le *Bulletin pédagogique*, que le successeur de M. le recteur Horner, M. l'abbé Tanner publie, est un autre signe de vie manifeste. La Société fribourgeoise est, comme on sait, intimement liée avec celle du Valais. Ces deux cantons forment ce que nous appelons le Sonderbund scolaire. Ses auteurs ont prétendu que la séparation était réclamée par une direction dangereuse à la foi des catholiques. L'isolement est-il favorable au mouvement intellectuel des Fribourgeois? On ne peut pas le penser. Il y a d'autres causes encore de l'état peu florissant de l'instruction populaire. Mais le patois n'y est pour rien. On est allé chercher la petite cause, n'osant ou ne voulant pas étudier la grande.

Une fête cantonale de gymnastique a été célébrée à Estavayer, qui mire son castel féodal dans le lac de Neuchâtel. De très belles paroles ont été prononcées, entr'autres par M. l'avocat Marmier, ancien membre du Grand Conseil et du Conseil national. Voici un extrait de son discours, remarquable par sa concision et le sentiment élevé qui l'inspire :

» La gymnastique est devenue une branche importante de l'éducation républicaine, et la jeunesse qui veut remplir tous ses devoirs envers son pays ne peut l'ignorer. Qui oserait aujourd'hui contester l'importance d'exercices corporels intelligents? Non seulement la gymnastique a pour but de procurer au pays des soldats vigoureux, des générations fortes et robustes, elle est aussi pour le jeune homme un moyen propre à équilibrer ses facultés, à lui inspirer confiance en lui-même, à doubler son énergie, à lui montrer ce que l'on peut atteindre par le travail, et à lui donner surtout le sentiment de sa force et de son indépendance.

» Son action n'est pas seulement physique. Après avoir rendu les corps plus vigoureux, elle fortifie les caractères, et, aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de caractères fermes. Oui, la gymnastique est l'apanage et la sauvegarde des races fortes. Mais pourquoi en faire l'éloge : n'allez-vous pas le faire mieux que moi, en passant de la parole aux actes ? »

CHRONIQUE ITALIENNE

Nous extrayons, en les traduisant d'une lettre adressée par un directeur de Gênes, M. R., à un professeur de Neuchâtel, les lignes suivantes :

« Le rédacteur en chef de l'*Educateur*, s'excusant de n'avoir » pas fait mention d'un ouvrage en langue italienne sur l'éduca- » tion, qui lui a été envoyé, allègue le peu de goût des instituteurs » suisses pour ce qui ne les concerne pas directement. Nous

» avouons ne pas comprendre le peu d'intérêt que portent nos
» collègues suisses à nos travaux, car *le progrès des peuples et des*
» *hommes en général s'accomplit surtout par l'échange des idées,*
» et il ne serait pas digne d'un pays libre et civilisé, comme est
» la Suisse, de fermer ses portes aux publications qui lui arrivent
» du dehors. »

La rédaction en chef de l'*Educateur* partage entièrement l'opinion émise dans la lettre du directeur de l'école de Gênes. Il se propose bien de continuer prochainement le compte-rendu de la pédagogie italienne, dont il a donné plus d'un extrait dans l'*Educateur* des années précédentes. Mais il est évident que, dans une revue essentiellement destinée aux instituteurs suisses, et où la part faite à la partie générale, par opposition à la partie dite pratique ou scolaire, a ses limites, il ne peut être accordé qu'une place restreinte aux publications étrangères, française, italienne, allemande, etc. Et, comme nous l'avons dit plus d'une fois, il est des instituteurs qui voudraient ne voir figurer dans l'*Educateur* que des problèmes, des dictées et des exercices pratiques. Heureusement, il en est d'autres qui savent que la culture de l'esprit et le développement intellectuel réclament autre chose, et que, comme le disait très bien l'illustre Vinet, l'ornement de la théologie et de la littérature, c'est ce qu'aucuns taxent d'inutile qui est justement le plus utile.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE.

Dans une lettre datée de Colombier, 19 août, un instituteur, M. P**, se fait l'organe du deuil profond que cause à ses amis et aboutissants, la mort d'un collègue de mérite, M. Louis Gœtschmann, arrivée le 31 juillet. Alliant aux qualités de l'esprit et du cœur un amour idéal de sa profession, « il n'était pas de ceux, dit » M. P., qui veulent être maîtres d'école parce qu'ils ne peuvent » pas être laboureurs ou horlogers. » Sur la tombe du défunt, M. le Dr Paul Dubois a rendu hommage au dévouement de M. Gœtschmann et l'a défini : un pédagogue dans l'âme. Au rebours de ces maîtres qui croient leur tâche finie quand la porte de la classe s'est refermée sur eux, il était sans cesse occupé à perfectionner son enseignement. Dans ses entretiens, la pédagogie revenait sans cesse ; on ne parlait que de pédagogie avec lui. Aimé de tous ceux qui l'ont connu, il laisse d'unanimes regrets.

BIBLIOGRAPHIE

Premier enseignement ou enseignement simultané du langage, du calcul, du dessin, de l'écriture, de la lecture et de la géographie.

— Librairie enfantine, Paris, rue Casimir Delavigne, 3.

La marche suivie par l'auteur est excellente : apprendre d'abord à l'enfant à parler, à voir, à écouter, avant de lui enseigner à lire, c'est le meilleur moyen de développer son intelligence et lui donner le goût de l'étude.

Dans la partie de l'élève, les images, placées sous les yeux de l'enfant chaque fois qu'elles feront le sujet d'une leçon, sont aussi un puissant moyen de développement ; les histoires qui les accompagnent (partie du maître) sont bien choisies et propres à enrichir son intelligence autant qu'à cultiver son cœur.

Quant au calcul intuitif, je ne suis pas du même avis que l'auteur, qui ne veut pas de chiffres. Lorsque l'enfant a bien compris au moyen de cubes, de boules, de bâtons, etc., la valeur d'un nombre, il me semble plus logique, avant de passer à un autre, de lui en donner tout de suite la figure sur le tableau noir et de lui apprendre à la reproduire, jusqu'à ce qu'il la connaisse parfaitement. Je n'admets pas non plus cette dénomination de dix-un, dix-deux, dix-trois, etc., quoique ce soit plus rationnel que de dire : onze, douze, treize, etc. ; mais puisque ces derniers termes sont consacrés par l'usage, pourquoi ne pas s'en servir tout de suite ? De cette manière, le travail se trouve simplifié, tandis qu'autrement il faut défaire demain ce que l'on a fait aujourd'hui.

Les problèmes de calcul mental sont éducatifs et moraux, mais je voudrais que les données fussent parfois moins longues et qu'il n'y eût qu'une ou deux réponses à chercher, car l'enfant, à cinq, six ou sept ans, n'a pas la mémoire assez développée pour se souvenir de tant de choses à la fois.

Les modèles de dessins sont bons, mais pour l'enseignement tactile du dessin et de l'écriture sur carton, dans le livre de l'élève, je voudrais que l'espace fût plus grand, afin que l'enfant pût y passer le doigt.

Quant à l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture, c'est un moyen heureux, qui ne peut produire que de bons résultats ; l'orthographe surtout y gagnera. J'ai parcouru avec plaisir cette dernière partie de l'ouvrage et j'ai pu me convaincre que cette méthode rendra de réels services à tous ceux qui l'emploieront.

En résumé, le *Premier enseignement* est un ouvrage excellent ; l'auteur a voulu faciliter les premiers pas de l'enfant dans le domaine de l'étude, et il a pleinement réussi. (1).

LOUISE LOUP.

La science pratique, journal mensuel de procédés et recettes modernes, par un Comité de techniciens. — Six mois, 3 fr. 20 ; un an, 6 fr. ; — 5 fr. pour les abonnés à l'*Educateur*.

Le monde de la science n'est plus aujourd'hui un lieu sacré dans lequel n'osent pénétrer que certains favorisés. Il est ouvert à tous, et chacun veut pouvoir profiter des bienfaits des dernières découvertes. Si le temps de la superstition s'en va, si celui des

(1). L'institutrice habile qui a bien voulu faire l'essai du procédé avant de rédiger le compte-rendu qu'on vient de lire, ne parle pas de la géographie ; c'est que probablement cette dame a trouvé qu'elle ne paraît pas dans le livre et qu'on aurait mieux fait de n'en rien dire. Concentration ne veut pas dire multiplicité. (Note du rédacteur en chef).

esprits malins est enterré, cela tient à la vulgarisation de la science qui se répand à profusion dans les masses, grâce aux bonnes publications populaires. *La science pratique* a ce but là, et nous pouvons déjà, dès son deuxième numéro, avouer qu'elle l'atteint heureusement. Voulez-vous donc connaître le moyen facile et sûr d'enlever les taches de toutes sortes, de rendre vos chaussures imperméables, d'éloigner les fourmis de vos appartements ? Voulez-vous pouvoir vous-mêmes nettoyer vos gants, vos cols d'habit, vos tapis, vos robes de soie ? Voulez-vous enfin savoir de quels poisons vous enduisez votre corps par l'emploi des *teintures pour les cheveux*, de l'*eau de la Floride*, du *fard*, du *lait de Ninon*, etc. ? Abonnez-vous à *La science pratique* ; vos économies y gagneront et votre santé surtout.

AUG. JAQUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SCHAFFHOUSE. — Le corps enseignant de ce canton a tenu le 2 juillet sa conférence annuelle dans la salle de la nouvelle école des filles. Après le beau chant religieux qui commence par ces mots : *Nous croyons tous en un Dieu*, le président, M. le docteur Nuesch, a souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance ; il passe en revue les phases par lesquelles a passé l'école pendant l'année qui vient de s'écouler et relève les critiques dont elle a été l'objet ; critiques qui, pour le dire en passant, sont partout les mêmes : « l'enseignement est trop théorique, trop peu pratique et pas à la portée de la jeunesse ; il embrasse trop de choses et les branches les plus essentielles, c'est-à-dire, la lecture, l'écriture, le calcul, ne sont pas assez cultivées. M. Nuesch pense que l'instituteur doit faire un profit de ce que ces critiques peuvent avoir de fondé et continuer à vouer ses soins à la jeune génération en l'armant le mieux possible pour le combat de l'existence, et se montrer enthousiaste de ce qui est beau et généreux.

Parmi les questions traitées se trouvait celle de la Caisse des instituteurs, de leurs veuves et des orphelins.

NEUCHÂTEL. — Les subventions suivantes ont été accordées par le département fédéral de l'agriculture et du commerce aux écoles professionnelles du canton de Neuchâtel.

| | |
|---|---------|
| 1. Ecole de dessin professionnel et de modelage, à Neuchâtel | Fr. 350 |
| 2. Société d'enseignement professionnel, au Locle | » 500 |
| 3. Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds | » 2100 |
| 4. Ecole d'horlogerie, Neuchâtel | » 6075 |
| 5. Ecole d'horlogerie, Chaux-de-Fonds | » 10600 |
| 6. Ecole d'horlogerie du Locle | » 11500 |

La subvention accordée à l'école d'horlogerie du Locle est destinée à la fondation d'une école de mécanique, adjointe aux classes d'horlogerie, et qui sera installée dans le nouveau bâtiment qui va se construire.

Ces subventions sont soumises, il est vrai, à des conditions à remplir multiples, inventaires, rapports, etc. La Confédération qui paie veut contrôler l'emploi de ses deniers et on ne peut le trouver mauvais.

ALLEMAGNE. — Les *Demi-Temps*, ou leçons d'une demi-journée seulement, qui n'avaient pas fait parler d'eux ces dernières années, font quelque progrès dans ce pays.

— Le Reichstag a rendu un arrêt curieux concernant la discipline scolaire et les châtiments corporels en particulier. Tout en laissant champ libre aux dispositions des diverses législations scolaires des pays qui autorisent les châtiments corporels, des poursuites sont autorisées contre l'instituteur qui abuse des peines corporelles, sévit contre un innocent ou le punit d'une façon nuisible à sa santé. Il peut lui être fait application de l'article 233 du Code pénal de l'empire pour lésions corporelles.

— Le prince de Bismark, grand chancelier et premier ministre de l'empereur Guillaume, affecte un fonds de 1,200,000 mark, à des subventions en faveur des jeunes gens munis du diplôme de l'enseignement supérieur et qui n'ont pas encore de places, aux jeunes gens qui se destinent à cet enseignement et aux veuves de professeurs du même degré. Nous avons demandé pourquoi le prince n'avait pas étendu ses bienfaits à d'autres classes du corps enseignant. On nous a répondu qu'il était pourvu par les États allemands aux besoins de la classe enseignante des degrés moyen et élémentaire. Quand la Suisse entrera-t-elle dans cette voie libérale ?

BELGIQUE. — D'après le député Hansen, le régime scolaire actuel aurait fait fermer 1200 écoles dans la seule province de Liège, par le refus de subsides. Le *Moniteur officiel* réduit ces 1200 à 200. Le ministre de l'Intérieur a, dans la discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés, nié l'action décisive du clergé dans les affaires publiques. *Quod erat demonstrandum.*

SAXE. — Le travail manuel est introduit dans un certain nombre d'écoles. Un cours normal a été ouvert à Leipzig. Nous attendons des détails.

— On cite comme une rareté unique en son genre une école qui n'a qu'un élève, à Stonsdorf, dans le cercle de Hirschberg. En revanche, ce village catholique ne possède pas moins de trois instituteurs : un invalide, un dégommé et le titulaire. Le maximum des écoliers n'a jamais été que de dix.

Rectification. — Dans mon compte-rendu du rapport des inspecteurs neuchâtelois, j'ai dit que ces messieurs n'étaient pas favorables à la méthode Regimbeau. C'est une erreur ; c'est l'application mal entendue de cette méthode qu'ils ont critiquée, et non cette méthode elle-même.

DAGUET.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS (1)

Leçons de choses.

LE LABO RAGE.

Le soleil se rapproche sensiblement de l'horizon ; les jours deviennent plus courts, les nuits plus longues et plus fraîches. D'épais brouillards se traînent avec lenteur dans le fond de la vallée, qui offre l'aspect d'une mer agitée, lorsqu'on peut l'admirer du haut de la montagne. Mais le soleil reprendra graduellement de sa force, et il aura absorbé toute cette vapeur d'eau dans la matinée ; il réchauffera la terre de ses rayons bienfaisants ; une plus grande animation renaîtra dans la nature, et tous les êtres salueront, chacun à sa manière, le retour consolateur du *roi du monde*.

C'est l'automne. Les arbres sont encore chargés de leurs beaux fruits dorés ; mais les feuilles prennent déjà cette teinte jaunâtre qui annonce leur chute prochaine. Le laboureur a terminé la récolte de ses céréales, il ne reste plus que quelques avoines tardives, qu'une douce chaleur va finir de mûrir en peu de temps. En attendant, le travailleur des champs prépare sa charrue et sa herse ; il fait la révision de ses outils aratoires pour la saison des semailles qui s'approche. Le manche du hoyau est rajusté solidement, la bêche est aiguisée à nouveau, le coutre et le soc de la charrue, émoussés par les travaux antérieurs, reçoivent du forgeron les réparations nécessaires pour leur rendre leur tranchant habituel. Cependant, l'état de la terre n'est pas favorable au labour : les dernières pluies l'ont trop détremée ; en la travaillant il se formerait de grosses mottes, et elle ne s'ameublirait pas assez pour recevoir le grain avec avantage. Attendons quelques jours : le vent et le soleil, sans trop dessécher le sol, lui auront rendu ce degré moyen d'humidité propre à une bonne culture.

Voici le moment venu, laboureur à l'ouvrage ! Le champ a été bien fumé, il ne reste plus qu'à le retourner. Mais pourquoi lui faire subir tous les ans cette même opération ? C'est afin de mettre la couche superficielle de la terre, toujours plus fertile en raison de son exposition à l'air, en contact avec les racines des plantes, et de ramener à la surface, pour la fertiliser, la couche inférieure, privée de l'action de l'air depuis quelque temps. Trois instruments s'offrent à notre service pour faire ce travail de labourage : la bêche, la houe et la charrue. La houe, vulgairement la *pioche*, peut être remplacée, mais moins avantageusement, par le hoyau ou *croc*. Le travail à la bêche est le meilleur, mais aussi le plus lent.

(1) Pendant l'époque de vacances, nous avons suspendu les exercices de composition, pour faire place, dans la partie pratique, à quelques communiqués qui sont depuis longtemps en portefeuille.

Il ne convient qu'aux petites cultures, comme celles des jardins. Voici comment il s'opère : on ouvre un petit fossé d'une profondeur de 25 à 30 centimètres, le long d'un des côtés du jardin ; la terre qui en est extraite est reportée à l'autre extrémité de la pièce, pour servir à combler le dernier fossé, lorsque le travail sera terminé. En bêchant, il faut avoir soin de renverser la pelle à chaque coup, et de bien diviser, avec sa tranche, la terre qui ne se divise pas d'elle-même. Les pierres mises à découvert sont rejetées sur les chemins ; s'il se trouve des mauvaises herbes, on les enfouit dans le sillon ou bien on les enlève avec soin, si elles sont vivaces. Le bêchage terminé, on égalise avec un râteau. Quant au labour à la houe, il s'exécute de la manière suivante : l'ouvrier, tourné du côté du terrain à labourer, enfonce la houe dans le sol, attire à lui la terre dans la tranchée formée, où il l'émiette ; puis il continue à avancer, en marchant sur la partie du champ qu'il vient de travailler, tandis qu'en bêchant il marche en arrière sur la terre non encore remuée. Le labour à la houe est celui qui est le plus souvent adopté pour la culture des pommes de terre et de la vigne.

Le travail à la charrue est le plus rapide, mais aussi le moins parfait ; on l'utilise dans les grandes exploitations rurales. Pour que l'ouvrage de la charrue soit bon, il faut qu'il se rapproche le plus possible du labour à la bêche. Dans ce but, la charrue détache, verticalement par le coutre, horizontalement par le soc, une bande de terre, que le versoir ou *oreille* rejette sur le côté en la retournant. Si ces trois parties de la charrue fonctionnent bien, en produisant le plus d'effet possible, le labour sera excellent. Il ne restera plus qu'à écraser les mottes, à enlever les plus grandes pierres et à semer, soit au semoir mécanique, soit à la volée. Le travail de la herse égalisera le champ et recouvrira le grain, que le soleil et l'humidité feront germer, pousser et mûrir l'année prochaine.

Travail écrit. — Courte description de l'automne. — Que fait le laboureur en attendant que la terre soit favorable au labourage ? — Que faut-il pour que la terre revête cette dernière condition ? — Pourquoi est-il nécessaire de labourer les champs ? — Quels sont les instruments dont on se sert pour le labourage ? — Décrire le labour à la bêche, à la houe, à la charrue. — Où emploie-t-on ces différentes sortes de labours ? — Que faut-il pour que le grain germe et mûrisse ?

Aug. JAQUET.

Dictée.

L'AMÉRIQUE ENTREVUE.

L'Amérique est un monde merveilleux. Là, tout est surprises, mystères, prodiges ! Sur cette terre primitive où l'homme, durant des milliers de siècles, n'a dû que passer sans oser rien changer à la création, tout, depuis l'arbre géant jusqu'aux lianes flexibles,

depuis l'oiseau à large envergure jusqu'à l'oiseau mouche, tout prend des proportions inouïes et les plus opposées, revêt les formes les plus bizarres ou les plus gracieuses, emprunte les couleurs les plus variées et les plus vives, qui charment la vue, troublent l'imagination, déconcertent l'entendement et pénètrent au plus profond de l'âme, en l'emplissant à la fois de vagues terreurs et de célestes reflets.

Ce sont de fertiles prairies coupées de cours d'eau, savanes immenses qui s'étendent et se déroulent à l'infini, et dont le vert pâle des hautes herbes semble, à l'horizon lointain, se noyer dans l'azur foncé du ciel. Ce sont aussi des forêts qui émergent des déserts, forêts profondes, sans limites, vastes océans d'arbres géants, déchirés par les tempêtes, sur les cimes desquels les siècles ont passé ; fouillis impénétrables de branches entrelacées, d'herbes épaisses, de lianes ; antres ténébreux et sans issues qui enserrant la créature humaine dans leurs mille réseaux. Puis, apparaissent les lacs transparents, les rivières bordées de hautes futaies, rivières cristallines sur lesquelles voguent, poussées par les brises, les îles flottantes formées des débris des forêts et du limon des eaux. Ce sont encore des fleuves orageux qui ont les proportions des mers ; puis des chutes d'eau, étincelantes de rayons, et enfin, merveille terrifiante, la cataracte dont les formidables masses d'eau tombent aux abîmes avec des grondements semblables aux éclats du tonnerre. Partout une puissante nature étale ses éblouissantes richesses et ses merveilleuses beautés.

A la lune des fleurs, comme s'expriment les Indiens dans leur langage imagé, pour désigner le printemps, de longs calmes règnent sur ces contrées bénies. Alors les prairies se dorment et exhalent des parfums enivrants que les brises emportent au loin ; les verts tapis des forêts se rougissent de fraises ; les eaux tranquilles des lacs et des sources courent brillantes comme le cristal, avec de joyeux murmures, à travers les savannes ; ici les grands silences des déserts ; là, les harmonieux concerts des forêts où des multitudes de musiciens ailés, cachés sous les ramures, gazouillent leurs amours.

Mais un matin l'air se condense : une vapeur de soufre nage dans l'espace ; le soleil est voilé ; des teintes métalliques zèbrent le ciel ; de sourds mugissements résonnent dans le lointain ; les oiseaux volent effarés avec des cris de détresse ; les fauves fuient épouvantés ; les hautes herbes moutonnent comme une mer houleuse ; les vents se déchaînent des quatre points ; l'éclair luit ; la foudre éclate : c'est la tempête ! Elle s'engouffre terrible dans les prairies, dans les forêts ; elle tord les arbres géants, les mord, les ploie, les déchire, les déracine et en jette les débris aux fleuves. Puis une pluie diluvienne tombe et va grossir les torrents. On dirait, à ces heures d'ébranlement, que le monde va s'abîmer dans les horribles convulsions de la nature. Enfin le calme renaît ; les arbres secouent leur feuillage ruisselant de pluie ; les chants des oiseaux retentissent de nouveau ; les brises renaissent, plus fraî-

ches et plus parfumées ; le ciel s'éclaire, et le soleil, qui reparait avec des flots de rayons, semble annoncer à la terre charmée que la colère du ciel est apaisée.

Telle dut apparaître, parée de fleurs et inondée de lumière, avec ses lacs, ses forêts immenses, ses savannes sans bornes, dans toute la plénitude de sa virginale beauté et de sa sauvage poésie, la jeune Amérique, aux regards surpris du premier navigateur qui aborda sur ses rives.

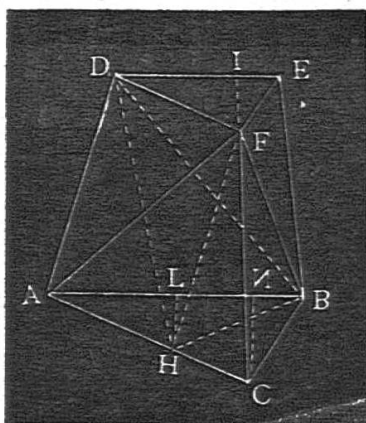
LAMY.

(Communiqué par Aug. Beaudet, instituteur à Mont-la-Ville)

MATHÉMATIQUES.

Théorème.

Un tronc de pyramide triangulaire à bases parallèles équivaut à trois pyramides qui ont toutes même hauteur que le tronc, et pour base, l'une la grande base du tronc, l'autre la petite base, la troisième une surface de même forme que les bases, dont la longueur est celle de la grande base et la largeur celle de la petite base.



DÉMONSTRATION

Soit le tronc de pyramide ABCDEF. En coupant ce solide par les plans AFB et DFB, on le décompose en trois pyramides triangulaires :

| | | | | |
|--------------------|-------------|-----|--------------------------|---|
| la 1 ^{re} | a pour base | ABC | et p ^r sommet | F |
| la 2 ^e | » | DEF | » | B |
| la 3 ^e | » | ADB | » | F |

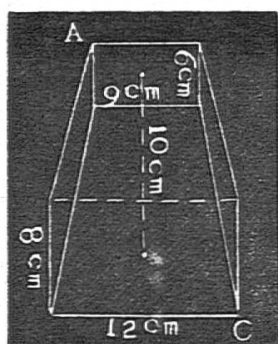
Les deux premières pyramides ont même hauteur que le tronc ; la base de la première est la grande base du tronc, celle de la deuxième la petite base du tronc. Quant à la troisième pyramide ADB.F, on n'en changera pas la valeur en faisant glisser le sommet F sur une ligne parallèle à la base ADB, car la base et la hauteur restant les mêmes, le volume ne change pas. Menons donc par le point F la droite FH parallèle à DA, et par conséquent parallèle à la base ADB, puis tirons DH et HB. En faisant glisser le sommet F le long de FH, jusqu'en H, nous obtenons la pyramide ADB.H, dans laquelle on peut prendre pour base AHB et pour sommet le point D. Sous cette forme, la troisième pyramide a même hauteur que le tronc et pour base le triangle AHB. Menons HL perpendiculaire à AB et FI perpendiculaire à DE. Les deux triangles rectangles HAL et FDI sont égaux, car $AH = DF$ (comme parallèles comprises entre parallèles), l'angle HAL est égal à l'angle FDI (côtés parallèles et dirigés dans le

même sens). Il en résulte que $HL = FI$. La base AHB ayant pour longueur AB, longueur de la grande base, et pour largeur $HL = FI$, largeur de la petite base, le théorème est démontré.

CALCUL DU VOLUME D'UN TRONC DE PYRAMIDE

Le théorème ci-dessus conduit facilement à la règle suivante (1) :

« Pour obtenir le volume d'un tronc de pyramide, on calcule »
 » d'abord la surface de chaque base, puis celle d'une troisième »
 » base de même forme que les autres, ayant pour longueur celle de »
 » la grande base et pour largeur celle de la petite base ; on addi- »
 » tionne ces trois surfaces et on multiplie la somme par le tiers de »
 » la hauteur.



EXEMPLE :

- » Calculer le volume du tronc de pyra-
 » mide AC.
- » Surf. grande base = $12\text{cm} \times 8\text{cm} = 96\text{cm}^2$
 » » petite base = $9\text{cm} \times 6\text{cm} = 54\text{cm}^2$
 » » 3^{me} base = $12\text{cm} \times 6\text{cm} = 72\text{cm}^2$
- » Somme 222cm^2
- » Volume AC = $222\text{cm}^2 \times \frac{10\text{cm}}{3} = 740\text{cm}^3$ »

La règle ci-dessus permet de calculer facilement le volume de n'importe quel tronc de pyramide à bases parallèles, sans avoir recours à l'extraction de la racine carrée. Il y aurait encore quelques remarques intéressantes à faire sur ce sujet, mais nous en resterons là pour le moment, ne voulant pas abuser de l'hospitalité du journal.

J. FROSSARD, institut. à Bex.

On nous communique les problèmes suivants, qui ont été dictés par la commission d'éducation d'un village du Jura bernois, à la fin des travaux scolaires de l'année 1884-85. Nous nous faisons un plaisir de les publier pour permettre à nos lecteurs d'établir des points de comparaison entre ce qui se fait dans différents cantons.

Voici ces problèmes (2) :

I^{re} CLASSE I^{re} section (élèves de 12-15 ans).

1. Un graveur achète un tour à guillocher, dont il paye les $\frac{2}{5}$ au bout de 3 mois, le $\frac{1}{3}$ au bout de 6 mois, le $\frac{1}{4}$ au bout de 9 mois et enfin le reste au bout d'un an. L'intérêt du dernier versement est de 0,35 fr., car l'acquéreur a chaque fois payé l'intérêt

(1) La citation entre guillemets et la figure qui l'accompagne sont extraites d'un *Cours de géométrie pratique* à l'usage des écoles primaires. (Voir l'annonce du dernier numéro).

(2) Ceux de géométrie, qui sont aussi nombreux, n'ont pu, à notre grand regret, nous être communiqués.

des sommes dues au taux de 5 % l'an. Quel est le prix du tour et combien a-t-on payé d'intérêts ?

2. Quatre robinets alimentent un bassin : le premier peut le remplir en 16 heures, le second en 12 h., le troisième en 8 h. et le quatrième en 6 h. Ce bassin a un orifice d'écoulement qui peut le vider en 4 heures. En combien d'heures et de minutes le bassin se remplira-t-il si l'on fait couler ensemble les quatre robinets et l'orifice ?

3. Un marchand de vin doit livrer pour 600 fr. de vin à 80 cent. le litre, mais comme il n'en a plus que de celui de 90 $\frac{1}{2}$ et de 60 c. le litre, pour quelle somme doit-il puiser dans chaque tonneau afin de faire son mélange ?

4. A et B s'associent, le premier avec un capital de 12,600 fr., le second avec 15,400 fr. Six mois plus tard, C entre dans la société en versant une somme de 16,800 fr., et neuf mois après C, D entre dans l'association en déposant 18,200 fr. Au bout de 4 ans, la société se dissout avec un bénéfice de 25,200 fr. à partager. Quelle part revient-il à chacun ?

5. Un particulier dépose en compte-courant dans une banque les sommes suivantes : le 19 mars, 650 fr.; le 27 avril, 320 fr., et le 10 mai, 430 fr. Le 15 juin, il retire 800 fr., et le 1^{er} juillet le reste capital et intérêts. Que lui revient-il à cette dernière date, le banquier lui ayant payé l'intérêt du 4 % l'an, après avoir escompté le $\frac{1}{4}$ % de commission sur toutes les sommes déposées ?

I^{re} CLASSE II^{me} section (élèves de 10-13 ans).

1. Quelle est, à vol d'oiseau, la distance kilométrique entre les villes de Bristol et d'Edimbourg, lesquelles, étant placées sous le même méridien, ont une différence de latitude de $4\frac{3}{5}$ degrés ?

2. Quelle est la hauteur métrique du grand mât d'un navire anglais dont l'ombre mesure à midi sur le pont 18,15 pieds, tandis qu'à la même heure une perche de 11,34 pieds projette sur le même pont une ombre de 3,69 pieds ? Le pied anglais est le tiers du yard, lequel mesure 0^m,915.

3. A fait un bénéfice de 40 fr. 50 en vendant de la toile, sur laquelle il réalise le 5 %. Il l'avait achetée de B, lequel avait eu un bénéfice $2\frac{1}{2}$ fois plus considérable. Combien B a-t-il payé la toile et quel % a-t-il réalisé ?

4. Un banquier escompte un effet de 852 fr., 86 jours avant l'échéance. L'escompte est fixé au taux de 5 % l'an, plus une commission de $\frac{1}{4}$ %. A combien se réduit la valeur de l'effet ?

5. Le pétrole étant $\frac{1}{4}$ plus léger que l'eau, combien de litres contient une tonne de ce liquide qui pèse, avec le fût, 162,635 grammes ? Le fût vide est du poids de 8,865 gr. (*sic*).

BALE **Gebrüder HUG** **BALE**
Rue Franche Rue Franche

La plus forte maison en Suisse

Abonnement de **MUSIQUE**, plus de 100,000 numéros

Port postal réduit pour toute la Suisse

VIOLONS
et tous les instruments
à cordes.

PIANOS

Flûtes, Cornets
et tous les instruments
à vent.

VENTE A TERMES

ACCESSOIRES POUR TOUS LES INSTRUMENTS. CORDES

ORGUES - HARMONIUMS

Représentants généraux des **orgues américaines** d'Estey, des **orgues Trayser** et des premières **fabriques de pianos** de la **France** et de l'**Allemagne**.

Maisons à Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall, Strasbourg.

Dépôts de pianos et d'orgues à **Lausanne**, chez M. E.-R. Spiess; à **Mulhouse**, chez M. Ed. Goetz. — Correspondant à **Berthoud**: M^{me} Muralt. 6-2-60

 **La maison de Bâle est spécialement organisée pour servir la Suisse romande.**

Conditions très avantageuses pour **professeurs de musique instituteurs, écoles, communes, sociétés, pensionnats, etc.**

Un instituteur de Zurich

âgé de 37 ans, cherche engagement pour enseigner les langues (latin, allemand, anglais, italien ou français). D'excellents certificats et de bonnes références. — Offres sous les initiales **H-4605c-Z**, à l'agence de publicité **HAASENSTEIN & VOGLER**, à **ZURICH**. 2-1

AVIS

On demande un jeune homme protestant capable d'enseigner le français et de tenir l'harmonium (6052-X) 4-1 S'adresser à M. G. Perpetua, Tunis.

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTROY

— 0 —

Fournitures scolaires

CARTES

de la

Suisse, de l'Europe & Mappemonde

MISE AU CONCOURS

D'UNE

place de maître à l'École secondaire de Glaris

La place de maître d'allemand, de français et éventuellement de latin ou d'anglais est mise au concours. On donnera la préférence à un candidat ayant fait des études académiques.

Trente heures de leçons par semaine.

Traitement annuel : 3,000 francs.

Entrée en fonctions le 2 janvier 1886.

Envoyer les offres, jusqu'à fin septembre 1885, à M. G. Trümpy-Zwicky, président du Conseil d'école de Glaris, en lui transmettant : l'indication de l'âge, les certificats concernant la vie et le cours des études du candidat, ainsi qu'éventuellement ceux se rapportant à son activité pratique comme maître.

Glaris, le 1^{er} septembre 1885.

Au nom du Conseil d'école :

Le Secrétaire, Jenny-Studer.

(H-6423-X)

Librairie V. MICHEL, à Porrentruy

Ouvrage recommandé aux autorités communales et scolaires

LA FORÊT

Manière de la rajennir, de la soigner et d'en utiliser les produits

Ouvrage dédié au peuple suisse

par E. LANDOLT, *inspecteur général des forêts,*

professeur de sciences forestières, à Zurich

Publié sous les auspices de la Société des forestiers suisses

Traduit de l'allemand en français

par **X. AMUAT,**

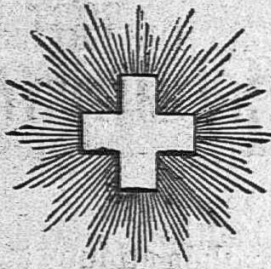
inspecteur des forêts de l'arrondissement de Porrentruy.

Un fort volume de 500 pages illustré.

PRIX : Broché, 4 fr. 50. — Cartonné, 5 fr.

XXI^e ANNÉE

N^o 19.



PORRENTROY

1^{er} Octobre 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'*Educateur* annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

à M. le D^r *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutruz, Hermenjat, Roux* et *Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser*. — GENEVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

SORT DE PRESSE :

COURS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE à l'usage des écoles primaires

PAR

J. FROSSARD, maître de mathématiques et F. CORTHÉSY, inst. à Bex.

Joli volume cartonné, dos en toile, renfermant 107 figures intercalées dans le texte, ainsi qu'un grand nombre d'exercices et de problèmes pratiques.

Nouvelle édition, corrigée et augmentée. — Prix : 60 centimes.

En vente chez les auteurs, à Bex, et chez les principaux libraires. 3-2-30

Librairie L. CHAPUIS, éditeur, Porrentruy

LA PREMIÈRE ANNÉE DE GÉOGRAPHIE

PAR H. ELZINGRE, INSTITUTEUR.

Ouvrage in-4° de 72 pages, illustré de plus de 50 dessins et plans et de deux cartes tirées en couleur. — Prix : 1 fr. 80.

Ce traité est recommandé aux membres du corps enseignant du Jura par la Direction de l'Education du canton de Berne.

Leçons d'histoire suisse et d'histoire générale

Editeur F. PAYOT, Lausanne

Manuel recommandé par la Direction de l'Education aux instituteurs et aux élèves des classes secondaires et primaires supérieures du Jura. 3-2-30

Un instituteur de Zurich

âgé de 37 ans, cherche engagement pour enseigner les langues (latin, allemand, anglais, italien ou français). D'excellents certificats et de bonnes références. — Offres sous les initiales **H-4605c-Z**, à l'agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, à ZURICH. 2-2

AVIS

On demande un jeune homme protestant capable d'enseigner le français et de tenir l'harmonium (6052-X) 4-2 S'adresser à M. G. Perpetua, Tunis.

Pour Ecoles

A vendre à bas prix le grand relief de la Suisse et celui du Château de Péry, faits par A. BIÉTRIX. — S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Saint-Imier, sous les initiales H-3906-J. 2-1

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTRUUY

— 0 —

Fournitures scolaires